



28ème édition

« La lutte contre la pollution des océans »

Proposition de loi de la classe CM1/CM2 B de Mme Vassard

Ecole élémentaire Mr Jean-Pierre Pujol

32110 Nogaro

Académie de Toulouse

Circonscription de Jean-René Cazeneuve

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

La protection des océans est une priorité absolue pour notre planète. Recouvrant 70 % de la surface terrestre, les océans jouent un rôle crucial dans l'équilibre de la Terre. Cependant, ils sont aujourd'hui en danger.

La biodiversité marine est menacée par la pollution de certaines pratiques de pêche et d'aquaculture. Il est essentiel de prendre des mesures immédiates pour protéger nos océans et assurer leur préservation à long terme.

Les déchets de la pêche et de l'aquaculture représentent 27% des déchets marins. L'aquaculture, bien qu'elle aide à lutter contre la surpêche, pollue aussi les océans avec des produits chimiques et des médicaments. De plus, certaines pratiques ne respectent pas l'environnement, nuisant aux écosystèmes marins.

Les objectifs principaux de la loi sont les suivants :

- Réduire la pollution due à des pratiques d'aquaculture non responsables.
- Améliorer la qualité de l'alimentation dans les cantines scolaires avec des produits marins durables.
- Sensibiliser les élèves et leurs familles aux enjeux de la protection des océans.
- Développer l'aquaculture durable en encourageant des labels comme ASC, MSC...

Chacun de nous a un rôle à jouer pour protéger les océans. Grâce à cette loi, nous pouvons garantir un avenir plus respectueux de l'environnement.

Proposition de loi

Article 1

Les cantines scolaires ont l'obligation d'acheter des produits de la mer ayant un label environnemental, garantissant ainsi que l'aquaculture respecte des normes écologiques.

Article 2

Les cantines doivent afficher sur le menu l'origine du poisson ainsi que son label. Cela permet de sensibiliser les élèves et leur famille sur l'impact des choix alimentaires.

Article 3

Des supports éducatifs peuvent être distribués aux écoles pour informer les élèves aux enjeux liés à la consommation de produits de la mer.